

33, rue Gabriel Péri - 31000 Toulouse
Tél. : 05 62 30 00 78
E-mail : contact@onsil.fr

Lettre Ouverte

Lettre Ouverte

Ras-le-bol et mobilisation des infirmiers libéraux : L'Onsil écrit sous forme de lettre ouverte au directeur de la CNAM

Toulouse, le 16 février 2024

Monsieur le Directeur,

Vous n'êtes pas sans savoir que nous assistons partout en France à des actions d'infirmières et infirmiers libéraux (idels).

Nous soutenons ces initiatives au cours desquelles nos collègues veulent sensibiliser la population à la crise inédite qu'ils traversent.

Ils expriment ainsi aux potentiels patients que nous sommes tous un jour, leur épuisement et le mot est faible.

Les caisses que vous supervisez entreprennent ce qu'il est convenu d'appeler un véritable harcèlement administratif par les contrôles souvent aveugles qu'elles opèrent.

Par les interventions de votre organisme dans les organes de presse, les idels ont le sentiment d'être désignés comme des fraudeurs en puissance, et le climat de suspicion que ces campagnes médiatiques ont provoqué est insupportable.

Sachez que pour échapper à cette chasse aux sorcières et éviter des indus - y compris ceux, insoutenables, par extrapolation -, nombre d'entre nous préfèrent sous coter leurs actes plutôt que risquer des erreurs de facturation.

La nomenclature est en effet devenue totalement illisible et les règles de cotation se sont considérablement complexifiées au point que les caisses locales et même les organismes de formation en ont souvent des interprétations erronées et même fantaisistes. Vos services répondent de façon aléatoire à nos demandes si bien que nous nous retrouvons dans une confusion la plus totale et inadmissible.

De plus, les idels qui manifestent, demandent une revalorisation de leurs tarifs qu'elles attendent depuis 2009 soit 15 ans d'attente en vain.

Pour compenser l'inflation, nous avons eu droit à... 25 centimes de majoration de l'ifd.

Alors que les consultations des médecins vont possiblement passer à 30€ sans contrepartie très contraignante, qu'en est-il de l'augmentation des tarifs des idels présents 24/24 h, 7/7 j, tenus à la continuité des soins et qui seront bientôt les seuls à se déplacer à domicile par tous les temps et dans les zones les plus reculées... jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite à taux plein ?

Alors qu'il n'y a pas de déserts infirmiers, que l'on nous a contraints à une régulation démographique drastique, pensez-vous que la consultation à 30€ ira dans le sens d'une repopulation en généralistes ?

La dépendance est une cause nationale, et pourtant vous avez honteusement revu à la baisse l'algorithme du BSI pour les patients les plus dépendants.

Vous contraignez ainsi les idels à la rentabilité, concept pourtant loin de leur déontologie, les acculant à refuser les cas lourds ou des passages supplémentaires.

Avec un forfait BSC à 28,70 € en métropole et 29,25 € en métropole et Mayotte, soit environ 14 € nets pour l'ensemble des soins quotidiens et jusqu'à 4 passages par jour, nous sommes loin, vraiment très loin de cette grande cause nationale et de la reconnaissance du maintien à domicile tant souhaité par nos anciens, de l'alternative au placement et parfois à l'hospitalisation que nous représentons.

Il est vraiment temps de se replacer dans un autre état d'esprit que le mépris que ressentent à juste titre les idels.

Il est urgent d'ouvrir des négociations sur la base d'une remise à plat totale de notre convention qui doit rester nationale et s'appliquer à toutes les caisses départementales qui doivent désormais s'abstenir de toute interprétation subjective.

Il n'est aussi que temps de revoir la nomenclature qu'il convient de simplifier rapidement afin de permettre aux idels d'exercer dans un climat bien plus serein.

Quant à nos tarifs ils doivent être négociés à la hauteur des missions et services en santé publique que nous rendons à la population. Nous avons été applaudis pendant la pandémie de Covid, il faut que la reconnaissance suive. S'il y a les fonds pour les uns, nous considérons que les autres ne doivent pas en pâtir mais au contraire en bénéficier.

Sans cela, la colère et la démotivation vont n'aller que crescendo, à moins que le démantèlement organisé de notre exercice conventionnel soit déjà en marche.

Nous sommes là avant tout pour soigner, les services que vous dirigez l'auraient-ils oublié ? Si la santé a un coût ce n'est certainement pas au détriment des praticiens qui participent à son maintien et à sa promotion.

En attendant votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de notre plus haute considération,

Elisabeth Maylié,

Administratrice nationale Onsil

